

" Cher(e) s ami (es),

Quelques mots ci-dessous pour celles et ceux qui n'ont pu assister à la présentation de l'évaluation gériatrique en Ehpad par les médecins Coordonnateurs du 31

Vous retrouverez dans les mois qui viennent, sur le site de la fédération [www.medcomip.fr](http://www.medcomip.fr), les modalités de cette évaluation et les fiches s/s jacentes à cette évaluation.

**Le Pr Roland rappelle la création et l'histoire de l'Evaluation Gériatrique Standardisée (EGS) :**

Mrs M. Warren chirurgien oldersick a lancé EGS

l'EGS devient un outil pluridisciplinaire : de soin, tarifaire, de qualité dès 1984 permettant :

d'optimiser la PEC thérapeutique

de réduire le recours inutile du service de soins

de prévenir le déclin

Outil tarifaire: AGGIR + PATHOS

Outil qualité: démarche qualité, tenir compte de l'attente du résident

**le Dr A. Stillmunkes fera une présentation générale de la démarche en montrant que l'évaluation gériatrique en Ehpad est réalisable à partir d'un outil comprenant**

11 thèmes sous tendus par une plaquette pour chacun

avec un algorithme décisionnel,

pour chaque outil, quel effecteur, quel destinataire ?

une fiche de synthèse

Pré requis: une cohésion d'équipe, l'identification d'un coordinateur de planification de l'évaluation, un support informatique.

A quel moment la faire ? dans le deuxième mois d'entrée un peu avant le Projet de vie individualisé du résident

A quelle fréquence: 1 à 2 fois par an, ou lors des modification de santé ou retour d'hospitalisation (A noter que certains items doivent être évalués précocement tels que dénutrition, risque de chute, douleur...)

**présentation de la procédure nutrition par le Dr Favarel**

**présentation du bénéfice d' l'EG en Ehpad au sujet d'une entrée par le Dr R. Abadie**

**Enquête de faisabilité et de satisfaction par le Dr A. Stilmunkes**

le retour d'expérience parmi les Ehpad pilotes montrait sa faisabilité et globalement une forte satisfaction notamment pour la fiche de synthèse

les freins étant le temps, l'identification des effecteurs et la fréquence de cette évaluation".